

VILLE de MONTBARD
B.P. 90
21506 MONTBARD CEDEX

ARRETE N° 2023-208
Occupation du domaine public
Route de Laignes

LE MAIRE DE MONTBARD,

VU l'article L 2213-1 et 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

Considérant la demande de Madame Christiane DZIECIOL;

ARRETE

ARTICLE 1 : Madame Christiane DZIECIOL est autorisée à réserver un emplacement les vendredis 15 et 22 septembre 2023 de 11h00 à 20h00 au 3 route de Laignes, en raison d'une livraison de bois de chauffage.

ARTICLE 2 : La signalisation réglementaire sera fournie par la Mairie de Montbard et mise en place par Madame Christiane DZIECIOL qui prendra toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité des piétons et des automobilistes.

ARTICLE 3 : Madame Christiane DZIECIOL, la Gendarmerie, la Police Municipale sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de la bonne exécution du présent arrêté.